

Représentation sémantique

Igor Mel'čuk

Université de Montréal, Observatoire de linguistique Sens-Texte

1. La présente communication est ancrée dans l'**approche linguistique Sens-Texte** (Mel'čuk 2012-2015 et 2016). Selon cette approche, une description d'une langue naturelle **L** doit en être un modèle formalisé – c'est-à-dire un système de règles associant à un Sens donné tous les Textes qui expriment ce sens en **L** et à un Texte donné de **L** tous les Sens que ce Texte exprime.

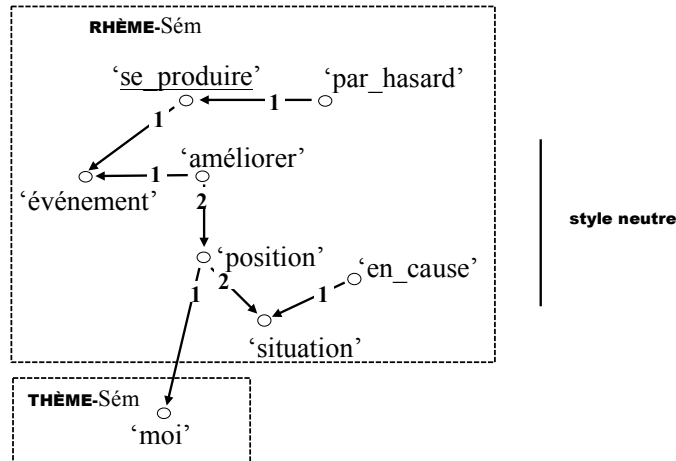
2. Une langue **L** est une correspondance $\{\text{Sens}_i\} \leftrightarrow \{\text{Texte}_j\}$; par conséquent, pour écrire des règles modélisant cette correspondance, il faut avoir **deux « transcriptions » formelles** : une pour les Sens et l'autre pour les Textes de **L**. Pour les Textes, plusieurs transcriptions existent déjà : les transcriptions scientifiques phonétiques/phonémiques et les écritures nationales. Il s'agit donc d'établir une transcription pour les Sens.

3. On ne considère ici que le sens **linguistique** – ce qu'un locuteur peut extraire des textes en n'utilisant que sa maîtrise de la langue, sans avoir recours au raisonnement et aux connaissances encyclopédiques et pragmatiques. Pour fixer les idées, nous nous limiterons à des phrases, unités linguistiquement autonomes de la parole. Le sens d'une phrase *S* est l'invariant de l'ensemble $\{\hat{S}_i\}$ de paraphrases de *S*, c'est-à-dire la seule propriété commune à toutes les phrases qui ont le même sens que *S*. (Tout à fait comme le poids d'un objet est la seule propriété commune à tous les objets qui ont le même poids, voir Reichenbach 1947: 210.) Plus spécifiquement, le sens linguistique de *S* est une paraphrase spéciale 'S' de *S* soumise à des contraintes formelles.

4. **Trois aspects du sens linguistique** doivent être distingués : aspect propositionnel, aspect communicatif et aspect rhétorique. Par conséquent, la représentation sémantique [RSém] d'une phrase *S* est un triplet de structures, chacune reflétant un de ces aspects :

RSém = ⟨structure sémantique, structure sémantico-communicative, structure rhétorique⟩

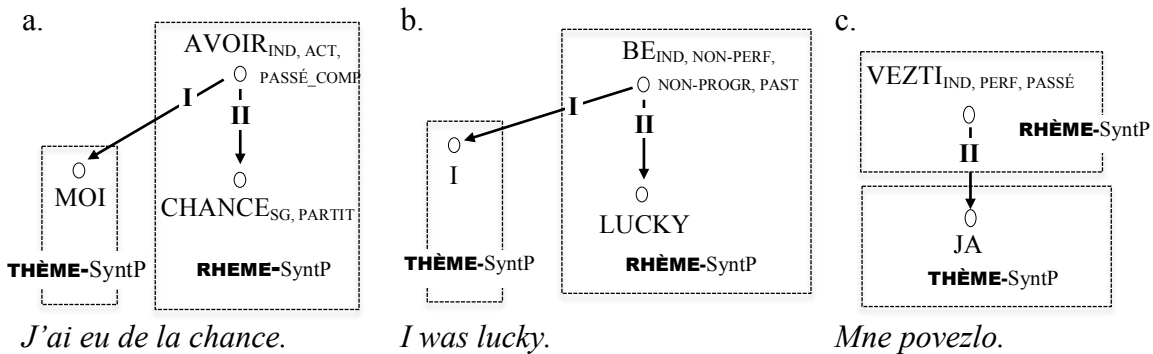
Nous nous concentrons sur l'aspect propositionnel du sens, de sorte que nous ne nous occuperons que du métalangage pour la structure sémantique (dorénavant, « métalangage sémantique »).



Une lecture littérale de la SSém en (2) :

‘Moi, un événement qui s’était produit par hasard a amélioré ma position dans la situation en cause’.

(3) Représentations syntaxiques profondes (incomplètes) des phrases en (1)



8. Résumons : la description d’une langue **L**, ou son modèle linguistique, n’est pas autre chose que l’ensemble de règles assurant la transition des RSém, comme en (2), vers des RSyntP, comme en (3), et à partir de celles-ci, vers la forme phonétique des phrases.

Bibliographie

- Mel’čuk, Igor. 2012–2015. *Semantics: From Meaning to Text*. Vol. 1 – 3. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Mel’čuk, Igor. 2016. *Language: From Meaning to Text*. Moskva/Boston: Academic Studies Press, 2016.
- Reichenbach, Hans. 1947. *Elements of Symbolic Logic*. New York: Macmillan.